passer sous une observation du président sans y répondre absolument. A chaque instant, il fit des citations latines : *Sapiens nil affirmat quod non probat*, — *Audentes fortuna juvat*... *Intelligenti pauca*... *Pastor Corydon ardebat Alexim*.

M. le Fresne exposa ou prévoua les sept chefs d'observation relevés à son encontre par la prévention :

Le dialogue devant tout de suite animé, parfois amusant ; comme le président parait aussi doué d'un sentiment de la gaîté que d'une politesse exquise, l'abbé s'écrie : « Je suis évêque comme vous êtes président ; il me suffit pour exister d'avoir les palmes académiques du pape, qui valent bien les vôtres ! »

M. le président, qui est officier de l'Instruction publique, ne répond que l'offense ne le touche pas : c'était presque inutile à dire.

— Vous tiez, dit le président, le principal auteur de l'agence matrimoniale de Vaux. Mais on nous a avertis ; permettez moi l'expression, que j'ai les oreilles rebattues de vos grands et belles phrases sur cette réunion trente.

R. On m'a calomnié, monsieur le président. Il est vrai que je me suis occupé de mariage, mais l'agence que le comtesse de Vaux tenait une bonne. J'essaie rien dévoyant. J'ai été un bienfaiteur de l'humanité.

Je ne reçois d'argent que pour m'en remettre à mes frais de voyage. J'aime à n'ai pitié à un futur une jeune fille tombée. Mon caractère essentiel d'y opposait.

D. Les tiens ne diffèrent le contraire.

R. Un temps est l'orbe volant, *spiritu mouvent*. Vous dites un ouvrit trop judicieux, monsieur le président pour ne pas comprendre les arguments irréfutables que je vous donne. Quand j'essaye de un livre me convoque, c'est inutile.

« Suis un homme expérimenté et un *moudeur*, quelque vous en ait. Les accumulations de mes encens sont cousues de fil blanc. Du reste, la mal a toujours maladroit. Vous entendez mon spondée ou l'ai ? Theme. Elle vendra à son tour et il y aura des surprises.

Puis le prévenu prend violemment à partie l'évêque de Périgueux, qui a donné sur lui des renseignements peu favorables.

O Christ, dit-il en joignant les mains et en regarde sur le Christ de la salle, O Christ ! vous avez que j'ai signé ce réclame comme de Zès sur Lipre, que j'ai prié pour lui dans ma cellule de Mazas et qu'aujourd'hui encore mon cœur oublieux des injures reçues vous implore pour que vous lui pardonnez !

Le prévenu, après cette évocation, déclare que l'évêque de Périgueux a vécu avec lui des heures de crocodile.

— Mais, ajoute-t-il, il est allé trop loin ! Il ne faut, en présence de ces accusations, vous mentir une couronne de un ryre. En bien ! j'ai le cœur un peu sensible hommé, il n'est comme qu'une faute : aimer le cesale.

O peuple ! ta patrie ! On m'a ouvert d'infamie à cause de toi ! mais je l'aime encore, car tu peux dire, toi aussi : *Nigra sum, sed formosa, Je t'aime !*

Puis, monsieur le président j'ai été populaire. Vous avez 4,500 voix au élections. Quand on a Dieu et le peuple pour soi, on ne craint rien du jugement de certains hommes.

A une interruption de M. le substitut Thomas le prévenu répond :

Consier l'ordre de la République, vous cherchez sans cesse des vers et sans les cerises !

Puis, comme M. le président Le Fresne ne parlait pas, à un certain moment, lui prêtant une situation suivie, Mgr de Segonzac, l'interpellant :

— Mr. le président, vous ne m'écoutez pas ! On ne peut pas bien parler quand on n'a pas un auditeur attentif. Faites-moi donc l'amabilité de m'accorder votre attention.

Le débat continuait, les diversons deux jours.

Nouvelles Étrangères

Le conflit anglo-américain

Washington, 19 décembre. — Le bruit court que le Sénat n'adoptera pas la résolution Hill autorisant le président Cleveland à nommer une commission chargée d'examiner la question de frontière du Venezuela.

Le Sénat insistera pour contrôler lui-même la composition de cette commission.

L'opinion de M. Hanotaux

Londres, 19 décembre. — L'*Agence Havas* de Londres publie une intéressante conversation que le ministre par son correspondant parisien avec M. Hanotaux, ancien ministre des affaires étrangères, au sujet du conflit anglo-américain. En voici la traduction :

Hanotaux déclare être le débat de l'entretien qu'il ne pensa pas qu'aucun homme politique de mois vraiment sérieux. Il pense se hasarder à émettre une opinion positive sur l'application de la doctrine de Monroe dans une circonstance où deux pays aussi amis de la France, comme sont l'Angleterre et les Etats-Unis sont en désaccord. Selon lui, toutes les questions de ce genre doivent être réglées d'après leurs conditions particulières et non d'après un principe général, surtout dans le cas actuel où l'Angleterre invoque la prescription territoriale et qui par suite ne peut être appréciée que par des hommes parfaitement au courant de l'historique du conflit, du développement des négociations et de la position actuelle de la question.

Personnellement, M. Hanotaux n'a pas étudié le différend soulevé entre l'Angleterre et le Venezuela, et ne se sent pas la compétence nécessaire pour émettre un opinion autorisée qui le dégager si les Etats-Unis sont justifiés à invoquer la doctrine de Monroe dans l'espèce, il ne pense pas qu'aucun homme d'Etat français ne se prononcerait en faveur ouvertement dans une réponse catégorique.

C'est faire aux Etats-Unis et à l'Angleterre de blesser toute erreur quelle application la doctrine de Monroe peut trouver dans la circonstance.

M. Hanotaux a la confiance la plus absolue dans la loyauté et la sagesse de lord Salisbury, ajoutant que dans sa fermeté et sa loyauté il ne saurait rien faire de façon entièrement sans avoir recours à la force.

Il ignore si, comme le bruit en a couru, lord Salisbury a consulté les principaux gouvernements européens avant de donner sa réponse aux questions des Etats-Unis.

Il est pas, en tout cas, d'opinion que ce point, mais il est certain que si les puissances étaient consultées, elles seraient pleines d'intervenir dans l'appréciation d'un problème qui ne les concerne pas.

Interrogé sur les conséquences si les Etats-Unis voulaient intervenir, par exemple, dans le cas où un conflit naîtrait entre la Russie et la Prusse au sujet des limites de la Pologne, M. Hanotaux répondit qu'il estime avec M. Berthelot, le ministre actuel des affaires étrangères que si la question devenait trop aiguë, il faudrait la régler par les moyens d'un arbitrage.

— Mais cette question, demandent-elle pas que la France n'est pas hostile à l'application de la doctrine de Monroe ?

— Eh oui, mais pas trop, répond M. Hanotaux. L'arbitrage terminera le différend après examen des difficultés particulières à la question qui lui sera soumise sans s'occuper d'aucun principe théorique, comme est la doctrine de Monroe.

Actuellement, dit M. Hano aux en terminant, la France a une entente cordiale avec le Venezuela. Qu'il soit bien entendu d'ailleurs qu'il ne s'agit en aucune façon d'une contestation territoriale.

Les Etats-Unis ont cherché à intervenir entre les deux pays, mais comme ministres des affaires étrangères j'ai refusé cette intervention et j'ai demandé simplement qu'il me soit permis de régler directement la question avec le Venezuela, sans intervention d'une tierce puissance.

M. Hanotaux ajoute qu'il cite cet exemple uniquement pour appuyer son argument-ton que la doctrine de Monroe ne saurait être appliquée généralement pour être appliquée sans restriction dans un conflit de ce genre. Chaque cas, au contraire, doit être examiné en lui-même, dans son importance particulière, dans ses conséquences politiques.

Chronique Régionale

La Médaille commémorative de 1870-71

M. Dron a déposé il y a quelque temps sur le bureau de la Chambre, une pétition émanant de 38 électeurs de la circonscription de Lille, demandant la création d'une médaille commémorative de la campagne 1870-71.

Cette pétition ayant été renvoyée au ministre de la guerre en même temps qu'une pétition analogue émanant d'anciens combattants de la guerre franco-allemande, M. Cavaignac vient d'écrire au président de la commission pour lui dire qu'il est comme aux prédécesseurs et pour les mêmes motifs opposé à la création d'une médaille rappelant nos revers.

Aux membres du Conseil départemental de l'Enseignement primaire public.

Nous recevons la communication suivante que notre impartialité nous fait un devoir de publier :

Sous ce titre est parue, dans le *Progrès du Nord* du 30 décembre dernier, une note dans laquelle nous lisons ce ce phrase :

« *Aucun des candidats au conseil départemental n'a proposé de rien au sujet du réglement des cantines.* »

Nous nous permettrons de faire remarquer aux auteurs de cette communication que MM. Caudrelier et Gautier ont clairement exprimé leur pensée à ce sujet. Car, dans une circulaire qu'ils ont adressée à leurs électeurs, ils écrivent :

« *Nous pensons avec un grand nombre de collègues qu'il ne faudrait pas empêcher le directeur d'une école de s'entendre avec ses adjoints sur cette question délicate des cantines, mais nous voudrons voir réglement actuel comme garantie en cas de conflit.* »

Cela est un engagement, et nous croyons ne pas nous tromper en affirmant qu'aux deux élus ne faillirent pas à leurs promesses : non seulement ils ne déposeront pas de vœu tendant très modérément du réglement, mais ils demanderont *fermement* le maintien du *statu quo*, si cette question des études est soulevée dans une séance du Conseil.

La suppression du monopole de l'état, de choses actuel satisferait sans doute quelques intérêts, mais provoquerait un mécontentement presque général.

Il est exact que de instituteurs-adjoints ayant 6 à 7 ans (et non 4 à 5) de services ont le même traitement légal que d'autres ayant 15 ans de services. Tout le monde désire une amélioration à cet égard, mais ce que tout le monde ne désire pas, parce que cela serait injuste, c'est le remède que propose un groupe d'instituteurs. « Cette mesure, si elle était acceptée, favoriserait les plus anciens adjoints au détriment de ceux qui sont un peu plus jeunes. Elle ferait mieux par les autres les avantages pécuniaires que l'on accorderait à tous ainés de 2 ou 3 ans.

Nous sommes les ennemis du système qui consiste à *marcher aux uns pour donner aux autres*.

Nous aussi, nous souhaitons que les vieux adjoints *aient des traitements plus élevés* que les jeunes. Mais il nous semble qu'une solution plus équitable est précisément celle que demandent nos deux représentants quand ils sollicitent un classement spécial pour le Nord.

De plus, nous ajoutons que cette situation regrettable n'existerait pas si les maîtres appartenant à une classe passaient *successivement* au bout de cinq ans dans la classe immédiatement supérieure. Tâchons d'obtenir que la loi sur le classement et les traitements soit régulièrement appliquée.

Voilà deux moyens légitimes d'avantager l'adjoint. Exposons nos revendications à nos élus qui sont incapables de gêner, et députés, prions-les de faire des démarches auprès des pouvoirs compétents : de porter, s'il le faut, la question à la tribune aux deux chambres.

Pas de grèves, pas de vœux, pas de pétitions qui n'aboutissent à rien, mais des démarches qu'on fera sans bruit et qui seront efficaces.

En attendant, soyons justes ; n'oublions pas que l'opinion publique a toujours reconnu les idées très modérées et très sûres à tous le moyen de gagner la vie.

Des amis de l'équité.

Le 25e anniversaire de 1870-71

Les officiers, sous-officiers, caporaux et soldats de 46e régiment de marche (Mobiles du Nord) sont convoqués à la réunion préparatoire du 25e anniversaire de 1870-71.

Cette réunion aura lieu à l'hôtel-de-ville d'Avesnes, le dimanche 22 décembre 1895, dans la salle ordinaire de M. Maxime Boone, adjoint.

Ligne de tramways de Lille à Wambrechies

La Compagnie des Tramways du Département du Nord a l'honneur d'informer le public que la ligne de Lille à Wambrechies sera ouverte à l'exploitation à partir du samedi 21 décembre 1895.

Les départs s'effectueront de la manière suivante :

De Lille à Wambrechies, et vice-versa, toutes les 20 minutes.

Premier départ de Lille pour St-André à 6 h. 40 matin. — Dernière départ de Lille pour St-André à 7 h. 20. — Premier départ de Lille pour Wambrechies à 7 h. — Premier départ de St-André pour Lille à 7 h. 10. — Dernière départ de St-André pour Lille à 7 h. 50. — Dernier départ de Wambrechies pour Lille à 8 h.

Dernier départ de Lille pour Wambrechies, 9 h. 40. — Dernier départ de Lille pour St-André à 9 h. 40. — Premier départ de Wambrechies pour Lille à 10 h. — Dernier départ de St-André pour Lille à 10 h. 10.

Nominations

Instruction publique. — M. Dessaint, professeur à l'école normale de Douai, nommé professeur (ordre des lettres), à l'école normale professionnelle d'Arras-Douai, en remplacement de M. Myard, qui a reçu une autre destination.

Les incendiaires

Est-ce un fou ?
Sont-ce des criminels ?
Personne ne le sait.

Ce qu'on sait, ce que l'on constate, c'est que depuis moins de six mois, plus de trente tentatives d'incendies ont été commises dans les cantons de Roubaix, et qu'une dizaine ont abouti.

Nos cultivateurs ne dorment plus.

Police et gendarmerie sont sur les dents et les coupables demeurent introuvables.

N'y aurait-il pas lieu de prendre des mesures extraordinaires.

Ne pourrait-on, ne devrait-on pas former un syndicat de défense composé de fermiers, de propriétaires, de délégués des communes d'assurances, et ensuite un bureau constitucrant un fonds de caisse.

On pourrait demander l'aide du département, M. le Préfet ne refuserait pas de prélever sur la caisse départementale une certaine somme, qui, jointe à celle dont nous parlons plus haut, permettrait d'offrir un prime à celui ou à ceux qui feraient connaître les ou les incendiaires.

Nous soumettons cette idée au public.

Si l'on en trouve une autre, tant mieux, qu'on la fasse connaître ou qu'on la mûrisse quelque chose. Il n'est que temps.

Tous les fermiers des environs sont aux abois.

LES GRÈVES A HALLUIN

Une décrète s'est manifestée dans la journée à 11 heures du matin, une délégation s'est présentée chez M. Delrue. Le patron a remis aux délégués une lettre par laquelle il fait connaître qu'il accepte de payer le tarif égal des ouvrages d'assemblage de la double fabrique à dates similaires.

Cette réponse a été accueillie quelle fera cet connaître la décisions prises par leur comment et ses des ouvriers tissent pour la cessation de M. Delrue, également par lettre. En un mot tout se fera par écrit.

Chez M. Lemaire-Rondouel, il n'y a pas en d'autre vue ; les ouvriers attendent toujours qu'il plaise au patron de leur faire savoir qu'il est disposé à discuter avec eux.

Le même petit problème d'ouvrage qui la *veille a trouvé lieu au lissage du Mont.*

Chez M. Gratry, une délégation s'est présentée le matin à l'usine d'Halluin comme les jour précédents. Le concierge a répondu que M. Gratry était encore absent.

Quelques délégués se sont présentés à 11 h. 1/2 du matin, ils ont déclaré qu'ils ont connaissance de leur tarif et l'après-midi les mêmes délégués sont venus à Tourcoing pour demander à M. le juge de paix du canton Nord de vouloir bien intervenir à nouveau.

A Wervicq on a rallumé les feux et hier matin 35 ouvriers, soit 34 tisserands et 1 apprenti, ont repris l'usine.

On dit que M. Gratry aura à promis d'examiner les revendications de ses ouvriers aussitôt ces ceux-ci seraient tous rentrés.

INCIDENT

Les ouvriers ne se départissant pas du calme qui les ont jusqu'ici fait preuve. Cependant hier des rumeurs indignées se sont fait jour parmi eux à la suite du refus qui a été opposé par certains bons langers à des faiblesses, il faut-il briser sa carrière ? Qu'a dirait-on, si elle ne prenait pas sur la conscience avec cette riche fourrure que tout Paris lui connaît, les splendides robes que la maison X... vaut lancer ? Que deviendrait le baryton ? Non je ne demande pas tant de vert à vert ! mais c. Valentine jouera ! Je vais même lui corser son rôle... J'y ajoute une robe et un manteau, au dernier cri !

— Tu es gai ! Tu prends les choses par leur côté plaisant !

— Mon cher, il faut tâcher de proportionner les choses à leur mesure et ne vouloir pas me voir me prire pour cet hospitalière cabotine ? Ce serait par trop plaisant et par trop gai, à force d'être stupide.

— Tu es plus irrité que tu ne veux en avoir l'air. Tu te chatouilles pour te faire rire... Mais au fond tu n'en as pas envie.

— Mais si, mais si, mais si ! Je suis vexé, mais j'avais justement une scène violente à écrire dans mon roman, j'ai profité de la circonstance et j'ai mis ma colère... La scène du duel, tu la connaîtras mon moulin ! Ainsi. Il n'y a rien en de perdu.

— Alors tu es assez phlegmatique pour prendre, par le bon côté, tous les ennuis de la vie ?

— J'y tâche. Je ne réussis pas toujours.

Jacques devint taciturne. Il alluma une cigarette et la fuma d'un air préoccupé. Damiat le laissa s'y fut-même pendant quelques instants, puis, le regardant fixement :

— Tu sais, tu ferais mieux de me dire franchement ce que tu as. Il faudra tôt ou tard tout y arriver, et tu épargnerais l'agacement d'un préambule.

Alors Jacques, tout d'un trait, raconta à son ami l'étrange scène qui venait d'avoir lieu et les efforts tentés par Annie pour détourner un tout souvenir des tendresses passées, pour l'emporter, souverains, sur toutes les autres femmes connues et aimées.

L'air distrait, mais réfléchissant profondément, Damiat l'avait écouté. La lutte entreprise par Annie était une confirmation de ses craintes. Ayant fait à Jacques on contribué à lui faire le tort irréparable de lui prendre sa compagne et maîtresse. Il ne pouvait exister de rédemption, pour la coupable, si elle n'efficait le souvenir de la victime. De la sa agitation et son trouble. Par une sorte de fatalité expiatoire, d'ainit le crime qui vengeait le crime. Et de sa rivale morte, Annie soufrira plus que de sa rivale vivante.

Damiat se gardait bien d'éclairer son ami. Il le savait encore trop près du désespoir. Il l'avait vu trop près d'y succomber, pour vouloir *risquer de l'y rejeter* de nouveau. Il s'attacha à lui donner le change et à le rassurer :

— Eh ! mon cher, je te conseille de te plaindre ! Tu es aimé, trop aimé même. Mais est-ce jamais un mal que cet excès ? Annie est une charmante femme et tu l'en est jusqu'à être jalouse du passé. Ca n'est pas la première fois que cela arrive, et nous avons quelques agréables comédies bâties sur ce sujet. Il faut être indulgent pour ceux qui nous aiment. Tu as affaire à une femme très intelligente : fais-lui comprendre, si elle ne l'a suffisamment senti elle-même, que tu ne préteras pas à ses fantaisies et tu peux être sûr qu'elle se tiendra pour dit. Et, pour le surplus, jouis de ton bonheur.

(*A suivre*) GEORGES OHNET.

LES VOYANTES
DU CURÉ DE
Lallaing-Douai

Un baptistère détourné

On se rappelle qu'il y a quelque temps le service de la sûreté avait prévenu M. Buisson, curé de Lallaing (Nord), et une fille Marie Bremont, sous l'inculpation de vol et d'escroquerie de fonds.

Au cours de l'instruction judiciaire, M. Albanel a découvert que l'abbé Dutin avait détourné, il y a deux ans, à la fabrique de sa paroisse, un baptistère du XVI siècle d'une grande valeur artistique. Une nouvelle instruct-on concernant ce vol va être ouverte par le parquet de Douai et une personne, citon, très connue, qui détient le baptistère, pourrait être compromise.

Chronique Locale

ROUBAIX

Conséquences de l'ivresse

Mercredi vers dix heures du soir, Désiré G..., 54 ans, demeurant rue des Tuileries, cour Lecomte, passait étant ivre rue de la Gare.

Sur la place Chevreuil, il glissa et tomba. Dans sa chute, G... a eu la jambe droite brisée.

Accident dans une teinturerie

Un accident est survenu hier matin chez MM. Sergent et Toussaint, teinturiers, rue des Trois-Rois.

Un turbineur, M. Auguste Vanmarcke, 50 ans, demeurant rue de Maubeuge, cour Lauridan, 5, était monté sur une échelle qui avait été posée près d'une poulie.

A un certain moment la courroie heurta cette échelle et le jeta à terre, entraînant Vanmercke. Dans sa chute ce dernier a reçu des contusions assez graves où cédé gauche. Il a été admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Fanfare Delattre

La Fanfare Delattre n'a pu donner une seconde audition de ses morceaux de Saint-Cécile par suite d'un indisposition survenue au bracheur M. Louis Knorr. Cet audition aura lieu dimanche prochain à l'église Saint-Martin, pendant la messe de minuit, l'exécution comprendra :

1. Ouverture du Prétendant, Kücken.
2. Méditation, violonte, Montagne.
3. Fantaisie sur le Prophète Meyerbeer.

Les sociétés qui naissent

Par arrêté préfectoral en date du 14 décembre 1895, la société particulière de lieu de cité, dite « Les Bons Amis » établie chez le sieur Lemaire, cabaretier rue d'Alger, est autorisée à se constituer légalement.

Sauveteurs du Nord

On de nos confrères annonce, il y a un mois, le nomination du docteur Montagne au poste de médecin des Sauveteurs du Nord, section de Roubaix. Cette nomination a été erronée, le docteur Montagne est resté seul médecin des Sauveteurs du Nord à Roubaix.

La bouchée de pain

Dans la journée du 19 décembre, l'œuvre de la Bouchée de pain a distribué 425 soupes et portions de viande froide, 200 portions de 200 soupes et portions de pain aux enfants des écoles.

Dans la salle du refuge de nuit, 29 lits ont été occupés.

VIVE LA FRANCE
LA SCIENCE ET LES ARTS
Demandez partout le chocolat à la marque du Président de la République (papier blanc glacé).
Le seul se blanchissant pas en vieillissant, ingénique et ramimant le moral.
Dépositaire pour toute l'Europe et les Colonies Françaises :
Constant CHOMBART-DUMONT
Epeule, Roubaix
20.21.22.23.220

TOURCOING

Conseil municipal

Le Conseil municipal tiendra ce soir sa quatrième séance de la session ordinaire de novembre. On discutera le budget de 1896.

Adjudication

Hier après-midi, il a été procédé à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Sénéjar, adjoint au maire, assisté de MM. Flipo, Rasson et Cruque, et en présence de M. Versaudé, directeur de la voirie, et Buité, receveur municipal, à l'adjudication sur soumissions cachetées de la fourniture des denrées nécessaires à l'approvisionnement de l'ouvrage de la voirie.

Quatre soumissionnaires se sont présentés :

MM. Alphonse Dutille, de Roncq, rabais de 13 fr. 75 0/0 ; René Gatteau, de Roncq, même rabais ; Emile Leclerc, de Tourcoing, adjudicataire du lot de 10 fr. 50 0/0 ; la soumission de M. Lonfield, de Roubaix a été écartée n'étant pas conforme à la formule.

Accident d'une ne

Mlle Hélène Dalberghe, 13 ans, ouvrière de l'établissement Charles S x, rue du Château, a eu la main gauche prise entre les cylindres étirants d'un métier. Les pointes dont sont garnis les rouleaux lui ont labouré la main, toutefois les tendons n'ont pas été atteints.

La blessée a reçu les soins de M. le docteur Vansouville qui estime que la guérison demandera environ 8 jours.

Expulsés

Trente-deux expulsés ont été dirigés hier sur sur la frontière en deux convois.

Dans le nombre, les individus avaient été l'objet de mesures administratives ; tous les autres ont subi des condamnations en France pour toutes sortes de délits.

Extradés

La gendarmerie de Tourcoing a remis hier aux autorités belges les individus dont les noms suivent : Jean Hancke, 20 ans, né à Gand, ouvrier de fabrique ; Emile Vantorbacque, 22 ans, ajusteur, né à Gand ; Paulino Wanters, 23 ans, né à Gand, ouvrière de fabrique. Ils sont poursuivis par le parquet de Gand, pour vols ; Jules Cornille, 32 ans, né à Mouscron, réclamé par le parquet de Courtrai, pour vol.

Grave accident de voiture

Un ouvrier du tissage Mathon-Dubruille, boulevard Gambetta, M. Alfred Justin, 61 ans, t assurd, sortait de l'usine avant-hier à midi pour aller prendre son repas à l'estaminet Henri Dumortier. Au moment de traverser le boulevard, il eut à se garer du tramway électrique venant de Roubaix en même temps que d'une voiture, mais il n'aperçut pas une autre voiture venant derrière la première et il fut renversé.

Le cheval lui passa sur la tête et la roue de gauche du véhicule le prit en écharpe. Le blessé, transporté à l'estaminet Dumortier y reçut les soins de M. le docteur Dubrulle. Roubaix qui constata une double fracture d'un côté et une blessure profonde à la tête. Le blessé a été transporté à son domicile à Mouveaux, rue du Fort, où il est cabaretier à l'enseigne au *Cheval blanc*.

L'état de M. Justin est considéré comme très grave. La voiture par laquelle il a été renversé appart ent à M. Dujardin, marchand de charbon, rue de l'Ouest à Roubaix.

Une glace brisée

La voiture de M. Henri Vromant, horticulteur au Beau-Laurier, stationnait hier Grand-Place.

Le cheval ayant reculé, le derrière du véhicule enfonça une grande glace de l'épicerie Lesat. Cette glace est évaluée à cent cinquante francs.

Arrestation

Le nommé Julien Bouchy, 32 ans, a été arrêté pour bris de clôture commis au cabaret de la veuve Carlier, rue Neuve de Roubaix et violences sur la cabaretière.

Caisse d'épargne

Le conseil de direction de la Caisse d'Epargne a cet résolu de nommer M. Lemaire, d'un sous-caissier en remplacement de M. Robitaille élevé aux fonctions d'agent général par suite du décès de M. Léandre Lesaint.

Le candidats dès ont sur les rangs.

A la majorité le choix s'est porté sur M. G. *Cornille* qui entrera en fonctions au 1er janvier prochain.

Mort subite

Un ouvrier charpentier au service de M. Dubuisson, travaillant au pelgnage venue Fouan Lemian, rue de la Folie, s'est affaissé hier soir vers 5 h. 1/2 au moment où il mettait le pied sur la première marche d'un escalier.

On s'empressa auprès de cet ouvrier et M. le docteur Cuissel, mandé, employa les moyens les plus énergiques en vue de ranimer ce malheureux, mais tous les soins demeurèrent inutiles. Le décès est attribué à une ombolie.

L'ouvrier se nomme Edmond Decadt, âgé de 45 ans, et habitait aux Cent Maisons à Mouveaux. Le corps a été dirigé sur l'Hôtel-Dieu.

On a fait prévenir avec tous les ménagements possibles la femme du défunt. M. Decadt soufrait depuis longtemps déjà d'une affection du cœur et avait dû interrompre son travail pendant plusieurs jours ; on n'est qu'hier matin qu'il l'avait repris.

WASQUEHL

La médaille coloniale

Nous apprenons avec satisfaction que M. Henri Clément, sergent-fourrier du 7e régiment d'infanterie, demeurant à Wasquehal, vient de recevoir par l'intermédiaire de M. le Maire, la Médaille Coloniale, instituée par la loi du 31 juillet 1895 et destinée à récompenser de l'an 1831-1883.

Nous dressons à ce nouveau décoré nos plus sincères félicitations.

— Ce matin une bellue dans la nuit de marcher, Mlle Marie Bonte, 18 ans, demeure à Wasquehal, accompagnée de deux gendarmes de la brigade de Wasquehal, a reconnu parmi les individus qu'elles avaient relaguée dans les four de la brigade de Wasquehal, Dubois et Serre, située au hameau de Carpeau à Wasquehal.

Comme ces deux vagabonds n'étaient munis d'aucun papier, ils ont été conduits à la prison de Roubaix par les soins des deux gendarmes.

BOUSBECQUE

On a porté en terre il y a deux jours à Bousbecque un homme bien digne à tous égards. Cet homme que tous les Wambrichains de nos deux cantons connaissaient au moins de nom, M. Lotigier, avait une foi robuste dans nos principes.

Notre excellent député, M. Dron, nous adresse un éloge funèbre du défunt que nous nous empressons de publier.

M. Lotigier à Bousbecque

Il vient de mourir à Bousbecque un homme auquel j'ai le droit d'adresser un dernier salut en souvenir du courage civique qu'il a montré dans le cours de son existence.

C'est au cimetière, sur sa tombe, que j'aurais voulu le faire, mais le mort en fait pas compte des convenance à des humains, et il m'a été impossible d'assister aux funérailles de M. Lotigier. Mais il me reste la voie du journal pour manifester au nom du parti républicain et en mon nom personnel la grande estime que nous avions pour le caractère de ce digne citoyen.

Il était venu au monde dans la commune voisine de Linselles et vint de bonne heure se fixer à Bousbecque où ses res es vont reposer.

Il y exerça honnêtement, pendant de longues années, la profession de boulanger, bénévole des consommateurs qui appréciaient son amabilité, son obligeance, en un mot toutes les qualités qui, dans la vie courante, rendent un homme sympathique à ses semblables.

Longtemps il avait vécu ainsi, s'occupant activement, exclusivement de sa boulangerie, mais dès l'aurore de la fin des autres habitants de la commune dont il nouvait ne pas partager les idées, mais auxquels les circonstances ne l'avaient pas amené à opposer les armes.

Un jour vint cependant, — c'était il y a quelque 20 ans, — où quelques citoyens du cœur duquel on ne pouvait douter, quelques noms, entreprirent la lutte contre le despotisme réactionnaire et fanatique qui régnait souverainement dans les deux cantons de Tourcoing, et ce jour-là, parmi les premiers dénommés par ci, par là, en petit nombre, il est vrai, d'autres nommés le cœur qui les comprirent. M. Lotigier fut un de ceux-là, un de ceux auxquels la République d'aujourd'hui doivent les victoires qu'ils ont remportées par la suite.

Il avait la foi républicaine et, sans calculer ce qu'il avait à perdre, dans une commune où il était bien téméraire de vouloir penser librement, il pensait autrement que les autres et ne s'en cachait pas.

Cette attitude ne laissait pas d'être très critique pour Bousbecque.

Sans qu'il soi ; permis de les violenter et sans qu'on ait le droit par conséquent de crier à l'oppression, les habitants de cette commune prêtaient à l'esprit de libre examen l'esprit de soumission et s'inclinaient volontiers devant la tradition, de même qu'ils obéissent respectueusement aux autorités qui en sont les anges gardiens. Ce n'est pas que je cherche à blâmer leur conduite, je me borne à le constater et j'ajoute que peut être après tout, ils ne sont pas plus malheureux que ceux qui ont des sentiments plus modestes. Ayant à choisir entre et laisser vivre comme autrefois ou prendre part à la bataille des idées de notre époque, ils choisissent l'ancienne manière.

Eh bien, ne sont-ce pas maintenant tout ce qu'il a fallu d'énergie morale, de courage, d'esprit de sacrifice, de bonne humeur, de moyen pour faite acte d'indépendance, pour oser affirmer et se compter pour un républicain ?

Toutefois, pendant nombre d'années, M. Lotigier n'eut pas à souffrir autant qu'on aurait pu le craindre de son hérésie politique. La réaction, qui avait trouvé dans les deux *cantons de Tourcoing* ; Bousbecque avait un député, un conseiller général, un conseiller d'arrondissement, un conseil municipal composé d'une bonne majorité, la réaction était tellement maîtresse que l'attitude de M. Lotigier ne nouvait lui porter ombrage ; c'était plutôt, pour les gens de Bousbecque, un type curieux à étudier, à ridiculiser, sorti, on ne sait comment, du milieu de Bousbecque. On pouvait bien le lui pardonner : il était pour eux un de ces êtres généralement estimé, et tout fait-il s'en retourner tout le temps que les pauvres républicains faisaient si pitoyable figure à Bousbecque ?

On raconte qu'à cette époque mémorable, les voix républicaines se chiffraient par 3 ou 4, inférieures au nombre des porteurs des bulletins républicains. Mais, avec le temps, *les idées nouvelles marchaient*, la République gagnait du terrain. Il arrivaque, de par la volonté de l'électorat, il fut élu député. Il avait pensant ; en outre les vieux républicains n'y étaient multipliés, étaient devenus 2 puis 3 puis 4 puis 5 puis 6 puis 7 puis 8 puis 9 puis 10 puis 11 puis 12 puis 13 puis 14 puis 15 puis 16 puis 17 puis 18 puis 19 puis 20 puis 21 puis 22 puis 23 puis 24 puis 25 puis 26 puis 27 puis 28 puis 29 puis 30 puis 31 puis 32 puis 33 puis 34 puis 35 puis 36 puis 37 puis 38 puis 39 puis 40 puis 41 puis 42 puis 43 puis 44 puis 45 puis 46 puis 47 puis 48 puis 49 puis 50 puis 51 puis 52 puis 53 puis 54 puis 55 puis 56 puis 57 puis 58 puis 59 puis 60 puis 61 puis 62 puis 63 puis 64 puis 65 puis 66 puis 67 puis 68 puis 69 puis 70 puis 71 puis 72 puis 73 puis 74 puis 75 puis 76 puis 77 puis 78 puis 79 puis 80 puis 81 puis 82 puis 83 puis 84 puis 85 puis 86 puis 87 puis 88 puis 89 puis 90 puis 91 puis 92 puis 93 puis 94 puis 95 puis 96 puis 97 puis 98 puis 99 puis 100 puis 101 puis 102 puis 103 puis 104 puis 105 puis 106 puis 107 puis 108 puis 109 puis 110 puis 111 puis 112 puis 113 puis 114 puis 115 puis 116 puis 117 puis 118 puis 119 puis 120 puis 121 puis 122 puis 123 puis 124 puis 125 puis 126 puis 127 puis 128 puis 129 puis 130 puis 131 puis 132 puis 133 puis 134 puis 135 puis 136 puis 137 puis 138 puis 139 puis 140 puis 141 puis 142 puis 143 puis 144 puis 145 puis 146 puis 147 puis 148 puis 149 puis 150 puis 151 puis 152 puis 153 puis 154 puis 155 puis 156 puis 157 puis 158 puis 159 puis 160 puis 161 puis 162 puis 163 puis 164 puis 165 puis 166 puis 167 puis 168 puis 169 puis 170 puis 171 puis 172 puis 173 puis 174 puis 175 puis 176 puis 177 puis 178 puis 179 puis 180 puis 181 puis 182 puis 183 puis 184 puis 185 puis 186 puis 187 puis 188 puis 189 puis 190 puis 191 puis 192 puis 193 puis 194 puis 195 puis 196 puis 197 puis 198 puis 199 puis 200 puis 201 puis 202 puis 203 puis 204 puis 205 puis 206 puis 207 puis 208 puis 209 puis 210 puis 211 puis 212 puis 213 puis 214 puis 215 puis 216 puis 217 puis 218 puis 219 puis 220 puis 221 puis 222 puis 223 puis 224 puis 225 puis 226 puis 227 puis 228 puis 229 puis 230 puis 231 puis 232 puis 233 puis 234 puis 235 puis 236 puis 237 puis 238 puis 239 puis 240 puis 241 puis 242 puis 243 puis 244 puis 245 puis 246 puis 247 puis 248 puis 249 puis 250 puis 251 puis 252 puis 253 puis 254 puis 255 puis 256 puis 257 puis 258 puis 259 puis 260 puis 261 puis 262 puis 263 puis 264 puis 265 puis 266 puis 267 puis 268 puis 269 puis 270 puis 271 puis 272 puis 273 puis 274 puis 275 puis 276 puis 277 puis 278 puis 279 puis 280 puis 281 puis 282 puis 283 puis 284 puis 285 puis 286 puis 287 puis 288 puis 289 puis 290 puis 291 puis 292 puis 293 puis 294 puis 295 puis 296 puis 297 puis 298 puis 299 puis 300 puis 301 puis 302 puis 303 puis 304 puis 305 puis 306 puis 307 puis 308 puis 309 puis 310 puis 311 puis 312 puis 313 puis 314 puis 315 puis 316 puis 317 puis 318 puis 319 puis 320 puis 321 puis 322 puis 323 puis 324 puis 325 puis 326 puis 327 puis 328 puis 329 puis 330 puis 331 puis 332 puis 333 puis 334 puis 335 puis 336 puis 337 puis 338 puis 339 puis 340 puis 341 puis 342 puis 343 puis 344 puis 345 puis 346 puis 347 puis 348 puis 349 puis 350 puis 351 puis 352 puis 353 puis 354 puis 355 puis 356 puis 357 puis 358 puis 359 puis 360 puis 361 puis 362 puis 363 puis 364 puis 365 puis 366 puis 367 puis 368 puis 369 puis 370 puis 371 puis 372 puis 373 puis 374 puis 375 puis 376 puis 377 puis 378 puis 379 puis 380 puis 381 puis 382 puis 383 puis 384 puis 385 puis 386 puis 387 puis 388 puis 389 puis 390 puis 391 puis 392 puis 393 puis 394 puis 395 puis 396 puis 397 puis 398 puis 399 puis 400 puis 401 puis 402 puis 403 puis 404 puis 405 puis 406 puis 407 puis 408 puis 409 puis 410 puis 411 puis 412 puis 413 puis 414 puis 415 puis 416 puis 417 puis 418 puis 419 puis 420 puis 421 puis 422 puis 423 puis 424 puis 425 puis 426 puis 427 puis 428 puis 429 puis 430 puis 431 puis 432 puis 433 puis 434 puis 435 puis 436 puis 437 puis 438 puis 439 puis 440 puis 441 puis 442 puis 443 puis 444 puis 445 puis 446 puis 447 puis 448 puis 449 puis 450 puis 451 puis 452 puis 453 puis 454 puis 455 puis 456 puis 457 puis 458 puis 459 puis 460 puis 461 puis 462 puis 463 puis 464 puis 465 puis 466 puis 467 puis 468 puis 469 puis 470 puis 471 puis